RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1956 B 80013
Numéro SIREN : 605 620 137
Nom ou dénomination : FONDEX

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000119

220P555

REQUETE à Monsieur le Président du Tribunal de commerce d'ANNECY

LA SOUSSIGNEE :

- **LA SAS ARCANE JURIS**, société par actions simplifiée au capital de 503 334 euros, dont le siège social est à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (74800) – 120 Avenue des Jourdies, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 343 801 478, représentée par sa Directrice Générale, la SELARL HERVE CAILLON, représentée par son Gérant, Maître Hervé CAILLON, Avocat

Représentant elle-même la société :

ARRIVEE COURRIER
30 JUIN 2022
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE - ANNECY

FONDEX
Société par actions simplifiée
au capital de 661 530 euros
Siège social : 260 Rue Guillaume Fichet
ZI des Grands Prés
74300 CLUSES
605 620 137 RCS ANNECY

A l'honneur de vous exposer :

Que la société FONDEX a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2021.

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

En raison de l'établissement tardif des comptes définitifs de la société FONDEX l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes dudit exercice ne pourra se tenir dans le délai légal.

C'est pourquoi, la soussignée sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la Société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire jusqu'au 30 septembre 2022, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation des associés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Fait à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Le 29 juin 2022

Maître Hervé CAILLON

ORDONNANCE 220555

Nous, Président du Tribunal de commerce d'ANNECY, Isabelle Michaud sur délégation

Vu la requête présentée le 29 juin 2022 par :

- **LA SAS ARCANE JURIS**, société par actions simplifiée au capital de 503 334 euros, dont le siège social est à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (74800) – 120 Avenue des Jourdies, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 343 801 478, représentée par sa Directrice Générale, la SELARL HERVE CAILLON, représentée par son Gérant, Maître Hervé CAILLON, Avocat

Représentant de la société :

FONDEX
Société par actions simplifiée
au capital de 661 530 euros
Siège social : 260 Rue Guillaume Fichet
ZI des Grands Prés
74300 CLUSES
605 620 137 RCS ANNECY

Autorisons la société FONDEX à bénéficier d'un délai supplémentaire jusqu'au 30 septembre 2022 (Mars) pour la convocation dans les conditions prévues par la loi et ses statuts de son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Fait à ANNECY
Le 6 juillet 2022

Le greffier

Brun CAILLARD